

## Vallée de Joux

# Le nouvel Espace Horloger ouvrira ses portes fin mai

**Modernisé et destiné à un public international, le musée du Sentier achèvera sa mue dans les temps**

**Hélène Isov**

«L'Espace Horloger de la vallée de Joux cherche des guides pour des visites en chinois, japonais, anglais, allemand, italien, espagnol et portugais.» Cette petite annonce est parue la semaine dernière dans la *Feuille d'avis de la Vallée*. «C'est la course, dit Dave Grandjean, conservateur et médiateur culturel du musée depuis octobre. Mais les travaux se sont bien passés et nous tiendrons les délais.» En chantier depuis six mois, l'institution annonce une inauguration officielle le 25 mai, suivie de deux journées portes ouvertes à l'intention de la population.

D'une fréquentation habituelle de quelque 3000 visiteurs par année, le musée du Sentier veut donc attirer un public international. Et ce n'est pas un vœu pieux, selon Vincent Jatton, à l'origine de ce projet de «redynamisation». Lorsqu'il lance une étude de faisabilité, en 2008, l'entrepreneur était déjà convaincu par le potentiel de cet «endroit un peu éteint». A la veille de sa réouverture, il clame haut et fort qu'il prendra son bâton de pèlerin pour promouvoir loin à la ronde ce nouvel outil culturel.

«Ce sont les frères Rochat du Brassus qui ont créé les célèbres oiseaux chanteurs. C'est à la Vallée que l'on fabrique les montres les plus compliquées du monde, martèle le directeur. Il faut remettre l'église au milieu du village et parler du savoir-faire de cette région. L'Espace Horloger reste l'unique musée d'horlogerie vaudois. Nous avons cette carte à jouer!»

## Enrichir l'offre culturelle

Dans une région où l'offre muséale se résume au Musée du Vacherin Mont-d'Or et aux collections personnelles des manufactures horlogères, «cette diversification de l'offre culturelle est bienvenue», souligne Cédric Paillard, directeur de Vallée de Joux Tourisme. «Nous avons besoin d'un ancrage fort et représentatif de toute la région.» Et le responsable d'assurer une synergie d'ores et déjà convenue avec



Dave Grandjean (à g.), conservateur, et Vincent Jatton, directeur du musée, dans une des salles d'exposition du nouvel Espace Horloger. PHOTOS ALAIN ROUËCHE



L'Espace Horloger a vu le jour en 1996 dans cette ancienne usine d'horlogerie du Sentier.

«L'Espace Horloger reste le seul musée d'horlogerie du canton. Il faut jouer cette carte»

Vincent Jatton, concepteur du projet

l'établissement pour attirer un public national et international à la Vallée.

Outre les habitués «contacts» des sociétés horlogères, une clientèle asiatique s'aventure déjà en touriste dans la région, assure, pour sa part, Eric Duruz, président de l'Association pour le développement des activités économiques de la vallée de Joux. Selon lui, ce nouveau centre culturel devrait donc intéresser ce public que l'on voit parfois «tourner autour des manufactures le week-end» et, pourquoï pas, à terme, détourner celui qui flâne «à la rue du Rhône à Genève, à Lucerne ou à Zurich».

## Susciter des vocations

Nouvelle vitrine du patrimoine comblé, l'Espace Horloger devrait aussi servir le développement régional. En présentant de

manière ludique et compréhensible les différents métiers de l'horlogerie (*lire ci-dessous*), le musée devrait également attirer les écoles et les familles, poursuit Eric Duruz. «Et susciter des vocations.» D'ailleurs, là encore, le lien est étroit entre l'Ecole technique de la vallée de Joux (ETVJ) et l'Espace Horloger. «Avec l'accord du canton, l'un de nos professeurs consacrera une partie de son temps au musée», informe Lucien Bachelard, directeur de l'ETVJ.

Véritable projet régional, ce lifting de l'Espace Horloger - 1,3 million de francs - est notamment financé par les entreprises de la Vallée. Les trois communes combièrises participeront pour leur part au budget de fonctionnement afin d'assurer au musée les ressources nécessaires pour sa promotion et le renouvellement de son contenu.

## Un avant-goût des animations proposées

Ouvert en 1996, l'Espace Horloger veut s'adresser à un public multigénérationnel et international. Cette «redynamisation» passe par une présentation de l'horlogerie, de son histoire et de ses métiers au moyen de «supports d'avant-garde interactifs et instructifs». Petit avant-goût de ce que le public pourra tester lors des portes ouvertes des 26 et 27 mai prochains.

**Le Ludotemps** Outil 3D réalisé en collaboration avec l'ETVJ, cette

animation permettra de remonter virtuellement un mouvement mécanique et de procéder à son emboîtement.

**Espace Atelier** Une exposition dédiée aux métiers de l'horlogerie. Une plate-forme de démonstration où les professionnels en herbe - les élèves de l'Ecole technique de la vallée de Joux - viennent présenter leur savoir-faire. Filmés par deux microcaméras, leurs gestes seront visibles sur deux écrans. Des vidéos

prendront le relais en l'absence des jeunes.

**Espace Cinéma** Un cinéma 3D présente la vallée de Joux avec le film *Les rouages de l'harmonie*. Lunettes polarisantes au bout du nez, les cinéphiles découvriront un véritable condensé de 250 ans d'horlogerie.

**Espace Musée** De la collection Gidion à la collection Albert Jean, cet espace accueille des gardes-temps en provenance du monde entier.

## Le Conseil d'Etat valide le vote sur les éoliennes

**Sur la base de l'enquête menée par le préfet, le gouvernement a rejeté le recours d'un Sainte-Crix contre le résultat du vote du 5 février**

Le Conseil d'Etat a rejeté le 4 avril le recours d'Alain Bonnevaux contre le vote consultatif en faveur du projet d'éoliennes à Sainte-Crix du 5 février dernier. L'information a été publiée mardi dans la *FAO*.

Le gouvernement se fonde sur le rapport d'enquête du préfet Banderet, qui écartait toutes irrégularités. Le recourant évoquait notamment des enveloppes re-

çues à double, des votes hors délais validés ou le dépôt par de nombreux étudiants de l'Ecole technique de Sainte-Crix de leurs papiers dans la commune pour faire basculer le vote. Des allégations infondées, selon Albert Banderet.

«Ils n'ont pas répondu à toutes mes questions, affirmait hier Alain Bonnevaux. J'aimerais aller au fond de ce dossier parce qu'il y a beaucoup de choses qui se disent à Sainte-Crix.» L'architecte étudie l'opportunité de recourir auprès de la Cour constitutionnelle dans les dix jours. «Sur le principe, j'aimerais continuer, poursuit le Sainte-Crix, même si j'ai très peu de chances d'aboutir.» **I.B.**

## Tout allait si bien, un livre pour crier sa colère

**Après la mort successive de ses deux fils, Antoinette Panchaud met des mots sur sa douleur**



Antoinette Panchaud publie un nouvel ouvrage. J.-P. GUINNARD

Les déboires de la vie s'acharnent parfois sur une famille. Antoinette et Bernard Panchaud, de Premier, sortaient à peine la tête de l'eau après le décès accidentel de leurs fils aînés, Marc-Antoine, lorsqu'ils ont dû faire face à la maladie de leur fille, au suicide du frère d'Antoinette, puis à la schizophrénie et à la mort de leur second fils.

Pour Antoinette Panchaud, institutrice et médiatrice scolaire à la retraite, le retour à l'équilibre, après le séisme qu'a représenté le décès de son premier fils, a passé par une thérapie et par l'écriture d'un premier ouvrage, *Ta mort m'a donné beaucoup de travail*. La sérénité retrouvée, Antoinette n'aspire qu'à profiter paisiblement de sa retraite aux côtés de son mari. Mais les épreuves ont continué.

Antoinette Panchaud publie un second ouvrage, *Tout allait si bien*, qui retrace le long chemin qui lui a permis de retrouver son équilibre. «Ce deuxième opus représente tout ce que je voulais crier à Dieu et au monde après ces drames qui ont jalonné ma vie depuis 1995. Je ne suis pas guérie, mais j'ai appris à vivre avec mes blessures», explique l'auteure qui cite, en dédicace de son livre, la phrase de Goethe: «On peut aussi bâtir quelque chose de beau avec les pierres qui entravent le chemin.»

Dans cet ouvrage, Antoinette Panchaud retrace son cheminement dans la douleur et la dépression, qui l'a conduite à demander elle-même son hospitalisation en milieu psychiatrique, à Prangins: «l'hôpital des fous» qui lui a permis de refaire surface avec l'appui de professionnels de l'accompagnement.

L'institutrice décrit notamment son changement d'approche du suicide et le phénomène de la mort blanche, ce processus qui consiste à faire «le deuil de la personnalité» d'un proche atteint de troubles psychiatriques sévères ou de la maladie d'Alzheimer.

«Maintenant que ce livre est sorti de presse, je suis soulagée, assure-t-elle. Je vais pouvoir entamer une nouvelle tranche de vie. L'écriture de cet ouvrage a été un accouchement long de quatre ans.» **P.I.B.**

*Tout allait si bien*, A. Panchaud, 9 route de Vallorbe, 1324 Premier

## Tablettes numériques pour les soins à domicile

**Les intervenants de l'ASPMAD vont tester de nouveaux outils informatiques pour avoir davantage de temps à consacrer aux patients**

«Les infirmières passent plus de temps au bureau que chez les clients, assurait Yvon Jeanbourquin, directeur de l'ASPMAD, lors de l'Assemblée de l'Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile du Nord vaudois, le 4 avril dernier. Quasi 60% de leur temps sont consacrés à du travail administratif. Nous aimerions inverser cette tendance.»

Pour y parvenir, l'association du Nord vaudois va tester un système informatique de traitement

de données, IRIS, utilisable sur tablette numérique ou smartphone. Le système pourrait ensuite être généralisé à tous les services à domicile du canton.

Concrètement, les intervenants à domicile entreraient, sur leur appareil, les informations concernant les prestations offertes aux patients, sans avoir à retourner au bureau. «Ces données pourront ensuite être directement utilisables par le personnel de comptabilité», explique Yvon Jeanbourquin. Elles devraient aussi, à terme, être lisibles par les médecins.

«Ce système, par le gain de temps qu'il représente, devrait nous permettre d'absorber les augmentations d'activités prévues, sans augmenter le personnel», conclut le directeur. **I.B.**

## Brettonnières

### Le syndic quitte ses fonctions

William Trolliet, syndic de Brettonnières, renonce à son poste. Selon *L'Omnibus*, il a quitté ses fonctions avec effet immédiat. Son dicastère - Administration générale et Finances - est temporairement pris en charge par les quatre autres municipaux, indiquent les autorités sur leur site internet. William Trolliet avait succédé à ce poste à François Berthoud, il y a un an. L'élection complémentaire à la Municipalité est fixée au dimanche 17 juin. Le dépôt des listes est, lui, fixé au 7 mai à 12 h. **D.NE.**

## Les chorales à l'honneur samedi

**Baulmes** Le Chœur mixte de Baulmes et Vuiteboeuf se produira samedi soir à la salle des fêtes du village de Baulmes, en compagnie de la Chorale du Corps de police de Lausanne. Les festivités débuteront à 20 h 15. **D.NE.**

## Le Broyal Rock Festival aux Prisons

**Moudon** Trois groupes de la région se produiront samedi à 21 h lors du Broyal Rock Festival, aux Prisons de Moudon. La soirée débutera avec le rock d'Arsyniq, suivi de la pop rock des WashingColors. Elle finira par le heavy metal d'Hellander. Prix de l'entrée: 10 francs. **C.DU.**

## Sainte-Croix

### Des bus pour rejoindre Yverdon

Le trafic ferroviaire sur la ligne Yverdon - Sainte-Croix sera perturbé du lundi 16 au samedi 21 avril en raison de travaux. Lundi et mardi, aucun train ne circulera entre les deux communes, mais les voyageurs disposeront d'un service de bus de remplacement. Du mercredi au samedi, les trains ne circuleront pas, uniquement entre Yverdon et Vuiteboeuf. Là aussi, des bus prendront le relais. Le tronçon Vuiteboeuf - Sainte-Croix sera à nouveau assuré par des trains dès mercredi. Informations au 024 424 10 72. **D.NE.**

## Le chiffre

# 25

**C'est le nombre de vols avec effraction et d'intrusions nocturnes enregistrés par la gendarmerie sur La Côte et le pied du Jura, depuis le 3 avril. «Les cambrioleurs ont agi sur les axes Mies-Rolle, Reverolle-La Sarraz et Orbe-Vaulion, relève Jean-Christophe Sauterel, porte-parole de la police cantonale. D'après le mode opératoire, nous pensons que les voleurs viennent de Roumanie ou de Moldavie.» La gendarmerie recommande de bien verrouiller les portes et de ne pas conserver de valeurs chez soi. P.I.B.**